



Le 9 juin 2026

---

## COMMUNIQUE DE PRESSE DU FRONT COMMUN DE L'ENSEIGNEMENT

---

### **Annulation des épreuves externes certificatives**

Le passage en force du décret programme n'a pas éteint la colère des enseignants ni le mouvement social dans les écoles. C'est un fait.

Dès lors, des questions se posent par rapport à la pertinence d'obliger des élèves à passer des examens dans ces conditions particulières.

La Ministre a indiqué que pour les évaluations « internes », les équipes éducatives devaient trouver les meilleures modalités, afin de ne pas pénaliser les élèves. Leur bon sens et leur professionnalisme n'attendent pas ce genre de position de sa part.

Le front commun syndical demande d'envoyer au plus tôt des consignes claires afin que l'on n'impose pas aux enfants, petits ou grands, des épreuves « externes » dont les conditions de préparation ou de passage auraient été perturbées.

Il demande à la Ministre d'annuler ces épreuves chaque fois que ces conditions élémentaires ne sont pas remplies.

Pour le front commun syndical de l'enseignement,

**Luc  
TOUSSAINT**  
CGSP-Enseignement

**Adrien  
ROSMAN**  
SETCa-SEL

**Roland  
LAHAYE**  
CSC-Enseignement

**Muriel  
VIGNERON**  
SLFP-Enseignement